



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'aviation civile

# ULM : MASSE À VIDE DE RÉFÉRENCE

Arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM



DSAC

R8-ULM-F104  
version 23/08/2019

Voir le guide en page 2.

## Rapport de pesée

Date de la pesée : 18/08/2020	Lieu de la pesée : CORIGLIANO D'OTRANTO (LE) - ITALIA
-------------------------------	---

<b>Aéronef pesé</b>	
Marques d'identification/d'immatriculation (si applicable) :	
Constructeur, modèle : AEROSPACE SRL, PHOENIX	Numéro de série : FF2020
Carburant : <input checked="" type="checkbox"/> essence/2-temps <input type="checkbox"/> gasoil/kérosène <input type="checkbox"/> autre :	Quantité inutilisable de carburant : 3 litres

**⚠ Les données ci-dessous doivent correspondre à une pesée réelle de l'aéronef décrit ci-dessus (numéro de série) : il ne peut s'agir seulement de données extrapolées d'une pesée réalisée sur un autre appareil.**

Lister les équipements et instruments principaux (au moins ceux pour lesquels il existe plusieurs options)

<b>Description de l'ULM pesé</b>	
Carburant : <input type="checkbox"/> aucun (*) <input checked="" type="checkbox"/> uniquement la quantité inutilisable <input type="checkbox"/> autre (*) :	litres
Autres fluides : <input checked="" type="checkbox"/> quantité maximale <input type="checkbox"/> quantité manquante (*) :	kg
<i>(huile, liquide refroidissement moteur, fluide hydraulique)</i>	
Moteur (préciser modèle): ROTAX 912 ULS	
Hélice (préciser modèle): DUC SWIRL 3-BLADE	

<b>Résultat de la pesée</b>
320 kg <sup>①</sup>

(\*) **⚠** il faut alors préciser la correction à apporter dans le tableau ci-dessous :

Corrections liées au carburant et aux autres fluides (si nécessaire)	Correction de masse	
Si la quantité de carburant lors de la pesée était différente de la quantité inutilisable :	<input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> +	kg
Si la quantité de fluides (huile, liquide refroidissement moteur, fluide hydraulique) lors de la pesée était inférieure à la quantité maximale :	+	kg

<b>Masse à vide au jour de la pesée :</b>	kg <sup>②</sup>
---	-----------------

<sup>①</sup> + somme des corrections

## Détermination de la masse à vide de référence

L'aéronef pesé était dans la configuration de référence:  oui  non : remplir les tableaux ci-dessous

Ne remplir que si l'aéronef pesé n'était PAS dans la configuration de référence

Équipements installés sur l'aéronef pesé qui ne font PAS partie de la configuration de référence	correction	
	-	kg
	-	kg
	-	kg

Équipements NON installés sur l'aéronef pesé mais faisant partie de la configuration de référence	correction	
	+	kg
	+	kg
	+	kg

<b>Masse à vide de référence</b>	320 kg
----------------------------------	--------

<sup>②</sup> + somme des corrections

## Signature

Je déclare la sincérité des informations ci-dessus et avoir été informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi.

Date : 18/08/2020	Nom, prénom, signature (et cachet de la société, le cas échéant) : DONNO MAURO	 <b>PROMECC</b> AEROSPACE s.r.l. S.S. 16 km 976 - Zona Artigianale 73022 CORIGLIANO D'OTR. (LE) Part. IVA 04496840754
----------------------	---	--

## Guide: masse à vide et masse à vide de référence

### Masse à vide

C'est la masse de l'ULM:

- sans occupant ni chargement (bagages, ballast amovible, etc.)
- avec le ballast fixe
- sans carburant sauf le carburant inutilisable \*
- avec les quantités maximales de liquides nécessaires au fonctionnement normal du ULM (par exemple huile, liquide de refroidissement, fluide hydraulique).

*\* Il s'agit de la quantité de carburant que le moteur ne peut pas utiliser en raison de la géométrie des réservoirs et de la tuyauterie d'alimentation. Cette valeur doit être fournie par le fabricant dans le manuel d'utilisation.*

### Masse à vide de référence

La fiche d'identification de l'ULM doit mentionner la « masse à vide de référence » de l'ULM.

La « masse à vide de référence » est la masse de l'ULM dans une configuration donnée, dite « configuration de référence ». Cette configuration peut être choisie librement par le demandeur, tant qu'il s'agit d'une configuration valide, à savoir:

- l'ULM doit être apte au vol (c'est-à-dire que tous les dispositifs et équipements obligatoires pour garantir l'aptitude au vol sont inclus dans la configuration de référence), et
- la masse à vide de référence ne doit pas dépasser la masse à vide maximale

Ex: la configuration de référence peut être choisie pour correspondre à l'ULM:

- sans équipement optionnel (masse à vide minimale), ou
- avec une liste standard d'équipements (même si certains d'entre eux peuvent être optionnels), ou
- dans la configuration d'un numéro de série donné lors de sa pesée, ou
- toute autre configuration.

La masse à vide de référence doit être établie par pesée.

Il est vivement recommandé de peser l'ULM dans la configuration de référence, afin que la masse à vide de référence soit le résultat direct de la pesée.

Cependant, il est possible d'utiliser la pesée d'un ULM qui n'était pas exactement dans la configuration de référence. Dans ce cas, le formulaire de masse à vide de référence (page 1 de ce formulaire) doit indiquer, le cas échéant:

- les équipements qui étaient installés sur l'ULM pesé mais ne font PAS partie de la configuration de référence (et la masse de ces équipements doit être soustraite de la masse mesurée)
- les équipements qui n'étaient PAS installés sur l'ULM pesé mais qui font partie de la configuration de référence (et la masse de ces équipements doit être ajoutée à la masse mesurée)



# DEMANDE DE FICHE D'IDENTIFICATION POUR UN ULM DE SÉRIE (CLASSES 2 à 6)

Article 3 de l'arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM

## Demandeur

<b>Nom, raison sociale :</b> AEROSPACE SRL		
<b>Adresse :</b> ZONA ARTIGIANALE S.S. 16 KM 976		
<b>Code postal :</b> 73022	<b>Commune :</b> CORIGLIANO D'OTRANTO (LE)	<b>Pays :</b> ITALIA
<b>Téléphone :</b> +39 836 329 566		<b>Courriel :</b> aerospace@libero.it

## Informations sur l'ULM

<b>Nom du modèle :</b> PHOENIX
<b>Classe :</b> <input type="checkbox"/> 2 – pendulaire <input checked="" type="checkbox"/> 3 – multiaxe <input type="checkbox"/> 4 – autogire <input type="checkbox"/> 5 – dirigeable <input type="checkbox"/> 6 – hélicoptère
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle fiche <input type="checkbox"/> Révision de la fiche n°
<b>Éléments descriptifs de l'ULM :</b> j'atteste que l'ULM est conforme aux éléments descriptifs fournis en pièce jointe

## Conformité aux conditions techniques applicables

J'atteste

que l'ULM satisfait aux conditions techniques de navigabilité suivantes :

- conditions techniques définies au § 7 de l'instruction du 24 juin 2019 relative aux ULM (*qualités de vol, résistance structurale*)
- conditions techniques complémentaires<sup>1</sup> liées à une utilisation ou des caractéristiques de conception nouvelles ou inhabituelles (*cocher au moins l'une des cases ci-dessous*) :

	Caractéristiques particulières	Conditions techniques complémentaires
<input type="checkbox"/>	Aucune : l'ULM ne présente pas de caractéristique particulière d'utilisation ou de conception nécessitant des conditions techniques complémentaires.	
<input checked="" type="checkbox"/>	Parachute de secours	PS éd.1 du 23/06/2004 (ou ultérieure)*
<input type="checkbox"/>	Train rentrant	TR éd.1 du 31/03/2003 (ou ultérieure)*
<input type="checkbox"/>	Hélice à pas variable	HPV éd.1 du 31/03/2003 (ou ultérieure)*
<input checked="" type="checkbox"/>	Aptitude au remorquage de planeurs	RP éd.1 du 22/12/2011 (ou ultérieure)*
<input type="checkbox"/>	Hélicoptères ultralégers	code HUL éd. 1 du 13/03/2012 (ou ultérieure)*
<input type="checkbox"/>	Autre <sup>2</sup> :	

\* version à jour sur <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ulm-introduction#e7>

qu'une mesure du bruit émis a été effectuée conformément à la procédure décrite dans l'arrêté du 24 février 2012 relatif au bruit émis par les ULM, et que la hauteur minimale de vol à laquelle le niveau sonore (mesuré dans les mêmes conditions) est inférieur ou égal à 65 dB(A) a été déterminée et, le cas échéant, indiquée dans le manuel d'utilisation.

tenir les justifications correspondantes à la disposition des autorités.

(1) Conformément à l'article 8-1 de l'arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM, le ministre peut imposer des conditions techniques complémentaires (CTC) pour prendre en compte une utilisation ou des caractéristiques de conception nouvelles ou inhabituelles par rapport aux pratiques de conception sur lesquelles reposent les conditions techniques applicables du § 7 de l'instruction du 24 juin 2019 relative aux ULM.

(2) Le tableau ci-dessus liste les conditions techniques complémentaires prédéfinies. Le demandeur doit contacter le pôle DSAC/NO/NAV ([ulm@aviation-civile.gouv.fr](mailto:ulm@aviation-civile.gouv.fr)) si son ULM présente d'autres caractéristiques nouvelles ou inhabituelles susceptibles de nécessiter la définition de conditions techniques complémentaires.

## Signature

J'e déclare la sincérité des informations ci-dessus et avoir été informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi.

<b>Date :</b> 19/08/2020	<b>Nom, prénom, signature</b> (et cachet de la société, le cas échéant) : <b>S.S. 16 km 976 - Zona Artigianale 73022 CORIGLIANO D'OTR. (LE) Part. IVA 04496840754</b> <i>Donato Marco Antonio</i>
--------------------------	--

Note : le demandeur ne peut déléguer la signature de ce formulaire à un représentant

## Documents à joindre

<b>Dans tous les cas</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Éléments descriptifs de l'ULM (formulaires R8-ULM-F002 à F004, selon la classe) <input checked="" type="checkbox"/> Justificatifs de conformité aux conditions techniques applicables (y compris l'arrêté relatif au bruit des ULM et les éventuelles conditions techniques complémentaires). <input checked="" type="checkbox"/> Manuel(s) d'utilisation et d'entretien <input checked="" type="checkbox"/> Rapport de pesée indiquant les éventuelles différences entre la configuration pesée et la configuration de référence <input checked="" type="checkbox"/> Justificatif de paiement de la redevance de 100€ ( <i>sauf s'il s'agit d'une demande de révision</i> )
<b>Si certains des justificatifs sont transmis par un représentant</b>	<input type="checkbox"/> Mandat donnant délégation au représentant ( <i>sauf si déjà transmis</i> )

Ce formulaire et ses pièces jointes doivent être adressés au pôle NO/NAV de la DSAC : [ulm@aviation-civile.gouv.fr](mailto:ulm@aviation-civile.gouv.fr)



# DEMANDE DE FICHE D'IDENTIFICATION POUR UN ULM DE SÉRIE (CLASSES 2 à 6)

Article 3 de l'arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM

## Demandeur

<b>Nom, raison sociale :</b> AEROSPACE SRL		
<b>Adresse :</b> ZONA ARTIGIANALE S.S. 16 KM 976		
<b>Code postal :</b> 73022	<b>Commune :</b> CORIGLIANO D'OTRANTO (LE)	<b>Pays :</b> ITALIA
<b>Téléphone :</b> +39 836 329 566		<b>Courriel :</b> aerospace@libero.it

## Informations sur l'ULM

<b>Nom du modèle :</b> PHOENIX
<b>Classe :</b> <input type="checkbox"/> 2 – pendulaire <input checked="" type="checkbox"/> 3 – multiaxe <input type="checkbox"/> 4 – autogire <input type="checkbox"/> 5 – dirigeable <input type="checkbox"/> 6 – hélicoptère
<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle fiche <input type="checkbox"/> Révision de la fiche n°
<b>Éléments descriptifs de l'ULM :</b> j'atteste que l'ULM est conforme aux éléments descriptifs fournis en pièce jointe

## Conformité aux conditions techniques applicables

J'atteste

- que l'ULM satisfait aux conditions techniques de navigabilité suivantes :
- conditions techniques définies au § 7 de l'instruction du 24 juin 2019 relative aux ULM (*qualités de vol, résistance structurale*)
  - conditions techniques complémentaires<sup>1</sup> liées à une utilisation ou des caractéristiques de conception nouvelles ou inhabituelles (*cocher au moins l'une des cases ci-dessous*) :

	Caractéristiques particulières	Conditions techniques complémentaires
<input type="checkbox"/>	Aucune : l'ULM ne présente pas de caractéristique particulière d'utilisation ou de conception nécessitant des conditions techniques complémentaires.	
<input checked="" type="checkbox"/>	Parachute de secours	PS éd.1 du 23/06/2004 (ou ultérieure)*
<input type="checkbox"/>	Train rentrant	TR éd.1 du 31/03/2003 (ou ultérieure)*
<input type="checkbox"/>	Hélice à pas variable	HPV éd.1 du 31/03/2003 (ou ultérieure)*
<input checked="" type="checkbox"/>	Aptitude au remorquage de planeurs	RP éd.1 du 22/12/2011 (ou ultérieure)*
<input type="checkbox"/>	Hélicoptères ultralégers	code HUL éd. 1 du 13/03/2012 (ou ultérieure)*
<input type="checkbox"/>	Autre <sup>2</sup> :	

\* version à jour sur <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ulm-introduction#e7>

- qu'une mesure du bruit émis a été effectuée conformément à la procédure décrite dans l'arrêté du 24 février 2012 relatif au bruit émis par les ULM, et que la hauteur minimale de vol à laquelle le niveau sonore (mesuré dans les mêmes conditions) est inférieur ou égal à 65 dB(A) a été déterminée et, le cas échéant, indiquée dans le manuel d'utilisation.

- tenir les justifications correspondantes à la disposition des autorités.

(1) Conformément à l'article 8-1 de l'arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM, le ministre peut imposer des conditions techniques complémentaires (CTC) pour prendre en compte une utilisation ou des caractéristiques de conception nouvelles ou inhabituelles par rapport aux pratiques de conception sur lesquelles reposent les conditions techniques applicables du § 7 de l'instruction du 24 juin 2019 relative aux ULM.

(2) Le tableau ci-dessus liste les conditions techniques complémentaires prédéfinies. Le demandeur doit contacter le pôle DSAC/NO/NAV ([ulm@aviation-civile.gouv.fr](mailto:ulm@aviation-civile.gouv.fr)) si son ULM présente d'autres caractéristiques nouvelles ou inhabituelles susceptibles de nécessiter la définition de conditions techniques complémentaires.

## Signature

Je déclare la sincérité des informations ci-dessus et avoir été informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi.	
<b>Date :</b> 19/08/2020	<b>Nom, prénom, signature</b> (et cachet de la société, le cas échéant) : <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="margin-right: 20px;">  </div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">             AEROSPACE s.r.l.              S.S. 16, km 976 - Zona Artigianale              73022 CORIGLIANO D'OTR. (LE)              Part. IVA n° 0449540754           </div> </div>

Note : le demandeur ne peut déléguer la signature de ce formulaire à un représentant

## Documents à joindre

<b>Dans tous les cas</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Éléments descriptifs de l'ULM (formulaires R8-ULM-F002 à F004, selon la classe) <input checked="" type="checkbox"/> Justificatifs de conformité aux conditions techniques applicables (y compris l'arrêté relatif au bruit des ULM et les éventuelles conditions techniques complémentaires). <input checked="" type="checkbox"/> Manuel(s) d'utilisation et d'entretien <input checked="" type="checkbox"/> Rapport de pesée indiquant les éventuelles différences entre la configuration pesée et la configuration de référence <input checked="" type="checkbox"/> Justificatif de paiement de la redevance de 100€ (sauf s'il s'agit d'une demande de révision)
<b>Si certains des justificatifs sont transmis par un représentant</b>	<input type="checkbox"/> Mandat donnant délégation au représentant (sauf si déjà transmis)

Ce formulaire et ses pièces jointes doivent être adressés au pôle NO/NAV de la DSAC : [ulm@aviation-civile.gouv.fr](mailto:ulm@aviation-civile.gouv.fr)





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'aviation civile

# ULM : MASSE À VIDE DE RÉFÉRENCE

Arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM



R8-ULM-F104  
version 23/08/2019

Voir le guide en page 2.

## Rapport de pesée

Date de la pesée : 18/08/2020	Lieu de la pesée : CORIGLIANO D'OTRANTO (LE) - ITALIA
-------------------------------	---

<b>Aéronef pesé</b>	
Marques d'identification/d'immatriculation (si applicable) :	
Constructeur, modèle : AEROSPACE SRL, PHOENIX	Numéro de série : FF2020
Carburant : <input checked="" type="checkbox"/> essence/2-temps <input type="checkbox"/> gasoil/kérosène <input type="checkbox"/> autre :	Quantité inutilisable de carburant : 3 litres

**⚠ Les données ci-dessous doivent correspondre à une pesée réelle de l'aéronef décrit ci-dessus (numéro de série) : il ne peut s'agir seulement de données extrapolées d'une pesée réalisée sur un autre appareil.**

Lister les équipements et instruments principaux (au moins ceux pour lesquels il existe plusieurs options)

<b>Description de l'ULM pesé</b>	
Carburant : <input type="checkbox"/> aucun <sup>(*)</sup> <input checked="" type="checkbox"/> uniquement la quantité inutilisable <input type="checkbox"/> autre <sup>(*)</sup> :	litres
Autres fluides : <input checked="" type="checkbox"/> quantité maximale <input type="checkbox"/> quantité manquante <sup>(*)</sup> :	kg
<i>(huile, liquide refroidissement moteur, fluide hydraulique)</i>	
Moteur (préciser modèle): ROTAX 912 iS	
Hélice (préciser modèle): DUC SWIRL 3-BLADE	

<b>Résultat de la pesée</b>
320 kg <sup>①</sup>

(\*) **⚠** il faut alors préciser la correction à apporter dans le tableau ci-dessous :

Corrections liées au carburant et aux autres fluides (si nécessaire)	Correction de masse
Si la quantité de carburant lors de la pesée était différente de la quantité inutilisable :	<input type="checkbox"/> - <input type="checkbox"/> + kg
Si la quantité de fluides (huile, liquide refroidissement moteur, fluide hydraulique) lors de la pesée était inférieure à la quantité maximale :	+ kg

<b>Masse à vide au jour de la pesée :</b>	kg <sup>②</sup>
---	-----------------

<sup>①</sup> + somme des corrections

## Détermination de la masse à vide de référence

L'aéronef pesé était dans la configuration de référence:  oui  non : remplir les tableaux ci-dessous

Ne remplir que si l'aéronef pesé n'était PAS dans la configuration de référence

Équipements installés sur l'aéronef pesé qui ne font PAS partie de la configuration de référence	correction
	- kg
	- kg
	- kg

Equipements NON installés sur l'aéronef pesé mais faisant partie de la configuration de référence	correction
	+ kg
	+ kg
	+ kg

<b>Masse à vide de référence</b>	320 kg
----------------------------------	--------

<sup>②</sup> + somme des corrections

## Signature

Je déclare la sincérité des informations ci-dessus et avoir été informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi.	
Date : 18/08/2020	Nom, prénom, signature (et cachet de la société, le cas échéant) :  <b>PROMECC</b> AEROSPACE s.r.l. S.S. 16, km 976 - Zona Artigianale 73022 CORIGLIANO D'OTR. (LE) Part. IVA 04496840754

## Guide: masse à vide et masse à vide de référence

### Masse à vide

C'est la masse de l'ULM:

- sans occupant ni chargement (bagages, ballast amovible, etc.)
- avec le ballast fixe
- sans carburant sauf le carburant inutilisable \*
- avec les quantités maximales de liquides nécessaires au fonctionnement normal du ULM (par exemple huile, liquide de refroidissement, fluide hydraulique).

*\* Il s'agit de la quantité de carburant que le moteur ne peut pas utiliser en raison de la géométrie des réservoirs et de la tuyauterie d'alimentation. Cette valeur doit être fournie par le fabricant dans le manuel d'utilisation.*

### Masse à vide de référence

La fiche d'identification de l'ULM doit mentionner la « masse à vide de référence » de l'ULM.

La « masse à vide de référence » est la masse de l'ULM dans une configuration donnée, dite « configuration de référence ». Cette configuration peut être choisie librement par le demandeur, tant qu'il s'agit d'une configuration valide, à savoir:

- l'ULM doit être apte au vol (c'est-à-dire que tous les dispositifs et équipements obligatoires pour garantir l'aptitude au vol sont inclus dans la configuration de référence), et
- la masse à vide de référence ne doit pas dépasser la masse à vide maximale

Ex: la configuration de référence peut être choisie pour correspondre à l'ULM:

- sans équipement optionnel (masse à vide minimale), ou
- avec une liste standard d'équipements (même si certains d'entre eux peuvent être optionnels), ou
- dans la configuration d'un numéro de série donné lors de sa pesée, ou
- toute autre configuration.

La masse à vide de référence doit être établie par pesée.

Il est vivement recommandé de peser l'ULM dans la configuration de référence, afin que la masse à vide de référence soit le résultat direct de la pesée.

Cependant, il est possible d'utiliser la pesée d'un ULM qui n'était pas exactement dans la configuration de référence. Dans ce cas, le formulaire de masse à vide de référence (page 1 de ce formulaire) doit indiquer, le cas échéant:

- les équipements qui étaient installés sur l'ULM pesé mais ne font PAS partie de la configuration de référence (et la masse de ces équipements doit être soustraite de la masse mesurée)
- les équipements qui n'étaient PAS installés sur l'ULM pesé mais qui font partie de la configuration de référence (et la masse de ces équipements doit être ajoutée à la masse mesurée)







# ÉLÉMENTS DESCRIPTIFS D'UN ULM (CLASSES 2 à 4)

Articles 3 et 11 de l'arrêté du 23 septembre 1998 modifié relatif aux ULM

## Contexte

Ce formulaire est joint à (renseigner la ligne correspondante) :

①  une demande de fiche d'identification :  de série  non de série

②  une déclaration de modification majeure de l'ULM :  -  Marques d'identification

Cocher la case si l'ULM n'a pas encore de marques d'identification :

## Éléments descriptifs de l'ULM

<b>Constructeur :</b> AEROSPACE SRL		<b>Appellation/modèle:</b> PHOENIX			
<b>Classe :</b> <input type="checkbox"/> 2 – pendulaire <input checked="" type="checkbox"/> 3 – multiaxe <input type="checkbox"/> 4 – autogire		<b>Occupant(s) :</b> <input type="checkbox"/> 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2			
<b>Masse à vide de référence</b>	<b>Masse à vide maximale</b>	<b>Masse maximale</b>	<b>Equipements spéciaux</b>		
320 kg	337,5 kg	525 kg	<input checked="" type="checkbox"/> parachute de sécurité <input type="checkbox"/> coque, flotteurs <input type="checkbox"/> train rentrant		
<b>V<sub>SO</sub> (CAS)</b>	<b>VNE</b>	<b>Capacité réservoir(s)</b>			
70 km/h	274 km/h	2 X 55 litres			
<b>Aile, rotor (classes 2 et 4)</b>		<b>Voilure (classe 3)</b>			
<b>Fabricant</b>	<b>Modèle/référence</b>	<b>Type de voilure<sup>1</sup></b>	<b>Surface ailaire/rotorique</b>		
	PHOENIX	AILE BASSE	10,13 m <sup>2</sup>		
<b>Charge alaire/rotorique (à la masse max.)</b>					
51,83 kg/m <sup>2</sup>					
<b>Moteur</b>					
<b>Marque</b>	<b>Modèle</b>	<b>Type<sup>2</sup></b>	<b>Puissance maximum<sup>3</sup></b>	<b>Consommation horaire<sup>4</sup></b>	<b>Limitation<sup>5</sup></b>
BRP POWERTRAIN	ROTAX 912 ULS	PISTONS A ESSENCE 4 TEMPS	76 kW	litres/h	5800 tours/min
<b>Hélice(s)</b>					
<b>Marque</b>	<b>Modèle/référence<sup>6</sup></b>	<b>Matériau</b>	<b>Nbre de pales</b>	<b>Pas variable</b>	<b>Limitation<sup>5</sup></b>
DUC HELICES	SWIRL Ø1730 mm	CARBON	3	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	3400 tours/min
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	tours/min
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	tours/min
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	tours/min
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	tours/min
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	tours/min
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	tours/min
<b>Activités particulières</b>					
<input type="checkbox"/> EA <input type="checkbox"/> LP <input type="checkbox"/> LC <input type="checkbox"/> TC <input type="checkbox"/> HL <input type="checkbox"/> RB <input type="checkbox"/> PUL <input checked="" type="checkbox"/> RP <input type="checkbox"/> LI <input type="checkbox"/> OA <input type="checkbox"/> AU (préciser): EA : épandage agricole      HL : hélictreuillage      LI : lutte contre l'incendie, LP : largage de parachutiste      RB : remorquage de banderoles      OA : observation aérienne nécessitant un dispositif spécifique LC : largage de charges      PUL : remorquage de PUL      AU : autre TC : transport de charges à l'élingue      RP : remorquage de planeur					
<b>Dossier d'utilisation</b>	<b>Titre ou référence du manuel d'utilisation<sup>7</sup></b>		Manuel d'utilisation_Phoenix_rev00_130820		
	<b>Titre ou référence du manuel d'entretien</b>		Manuel d'entretien_Phoenix_rev00_130820		

(1) Aile basse, aile haute, biplan etc.

(2) Pistons à essence/2 temps, pistons diesel, turbopropulseur, électrique

(3) Puissance maximale au banc frein

(4) Facultatif pour les classes 3 et 4 si utilisation d'un forfait carburant

(5) Régime maximal défini par le fabricant du moteur ou de l'hélice

(6) Préciser aussi le diamètre

(7) Recommandé pour les monoplaces non de série et obligatoire en cas de cession.

## Signature

Je déclare la sincérité des informations ci-dessus et avoir été informé que toute fausse déclaration peut être punie par la loi.

**Date :** 18/08/2020      **Nom, prénom, signature** (et cachet de la société, le cas échéant) :

Donno Marco Antonio

**IPROMEC**  
AEROSPACE s.r.l.  
S.S. 16, km 976 - Zona Artigiana  
73022 CONIGINANO D'OTR. (LT)

Ce formulaire doit être signé par le demandeur de la fiche d'identification ou la personne (titulaire ou demandeur, de la carte d'identification) déclarant la modification majeure, selon le cas (la signature de ce formulaire ne peut pas être déléguée à un représentant).

Ce formulaire doit être joint à la demande de fiche d'identification ou à la déclaration de modification majeure, selon le cas.